



Prémanon
Près de 200 enfants
pour la fête du ski
dimanche dernier

▶ Page 83



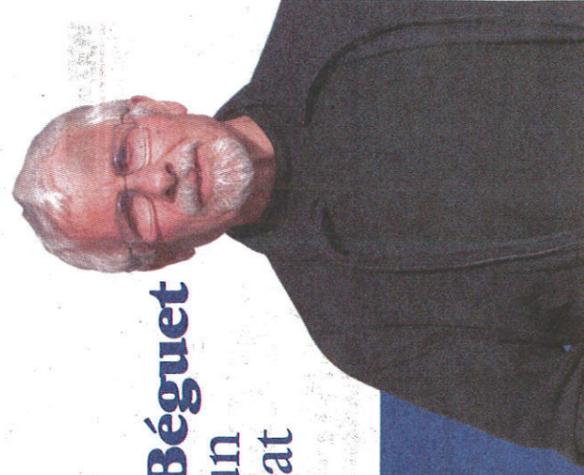
Les Rousses
Travaux, nouvelles
technologies
au Chamois

▶ Page 80

Leschères

Roger Béguet
brique un
5^e mandat

▶ Page 77



Massif



Arif Celik entouré des représentants de l'Alpa. A droite, Ouarda Siad (en haut) et Paris Demir (en bas).

Quinze anciens salariés de MBF se reconvertissent dans l'horlogerie

Deux femmes et treize hommes âgés de 23 à 55 ans ont fait le choix de se tourner vers un secteur d'activité qui recrute.

MONIQUE HENRIET

« Ce n'est pas facile de repartir à zéro, sans savoir si on sera capable ou pas d'arriver au bout », témoigne Paris Demir de Champagnole. Agé de 37 ans, il a connu un premier licenciement à Mignovillard alors qu'il travaillait dans le secteur du bois, ayant un CAP de menuisier/ébéniste/charpentier. A la recherche d'un emploi, il s'est alors tourné vers l'industrie et s'est déplacé à Saint-Claude pour prendre un poste de cariste/métal chez Manzoni-Bouchot à Saint-Claude. Mais, après sept ans, il a fait partie des 150 salariés licenciés en 2012.

Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, M. Demir, très minutieux de nature, qui avait déjà quelques connaissances dans l'horlogerie, a décidé de s'inscrire pour la formation au métier d'horloger mise en place par l'AFPA de Besançon pour répondre aux besoins de compétences locales identifiés par Pôle emploi.

Un choix qui a aussi été celui d'Ouarda Siad qui a été opératrice métrologue pendant 6 ans. Elle aime les bijoux et voit là l'opportu-

unité d'avoir « un beau métier entre les mains à la fin ». Même approche pour Arif Celik. Agé de 29 ans, marié et père de deux enfants, il était venu rejoindre de la famille à Saint-Claude il y a neuf ans, avec son bac pro outillage en poche de puis le Puy-de-Dôme pour trouver du travail. Tourneur-fraiseur il a été licencié après neuf ans d'activité. « J'ai reçu ma lettre le jour où j'ai signé chez le notaire pour acheter ma maison ! Cela a été très dur à encaisser. Comme j'ai déjà abordé les mécanismes pendant mes études et que j'aime bien ce qui est petit et micro-technique, je pense que je vais trouver du travail après mon stage ».

1165 heures de formation

Cette formation a été montée en collaboration avec le cabinet Transition RH en charge de l'accompagnement des salariés dans le cadre du CSP (Contrat de sécurisation professionnelle) avec Pôle Emploi et l'ADE-FIM du Jura. Ce contrat permet aux stagiaires de percevoir 81 % de leur salaire la première année, puis 57 % la deuxième. Habituellement organisée à Besançon au Pôle National

Horlogerie, la formation a été transférée pour 11 mois sur le bassin de Saint-Claude dans les locaux de l'entreprise UCH (Usinage de composants horlogers) située à La Verne (à la sortie de Saint-Claude) qui comprend un espace salle de cours-atelier.

15 personnes (deux femmes et treize hommes) âgés de 23 à 55 ans suivent cette formation, animée par René Coguelet qui a débuté en juin dernier 2013 et qui se terminera en mai prochain. 1165 heures de formation sont au programme, avec plusieurs modules de fabrication (d'outils, de composants d'horlogerie, d'aiguilles, de pièces de pendules...), mais aussi de réparation et de restauration de montres avec des difficultés qui vont crescendo.

Durant cette formation, chacun doit suivre un stage dans une entreprise. Une étape qui n'a cependant pas été aussi facile à franchir, dans un secteur qui est pourtant à la recherche de personnels qualifiés, tant côté français que côté suisse. La période de stage ne pouvant pas être considérée comme une période d'essai. ■

Pas facile de s'y remettre à 55 ans !

« Après 16 années, cela a été un gros choc d'être licenciée, parce que je pensais vraiment terminer ma carrière dans l'entreprise », explique avec beaucoup d'émotion Lorette Villa qui travaillait au service qualité. « J'ai beaucoup de mal à parler de ce licenciement... ». « Mais, comme j'ai toujours été curieuse du fonctionnement des montres et des horloges, j'ai accepté de passer les tests à l'AFPA de Besançon, en vue de suivre cette formation dans l'horlogerie. J'ai été bien contente d'être retenue, mais je dois avouer que cette formation est vraiment très dure. Vous savez j'ai quitté l'école à 15 ans sans diplômes. Alors quand il a fallu se remettre dans les maths pour les calculs d'engrenage, la physique et tout ça, cela n'a pas du tout été facile, mais je me suis accrochée parce que c'est vraiment très intéressant », ajoute-t-elle en présentant aussi les quatre classeurs dans lesquels elle a minutieusement rangé les différentes étapes de la formation. « Il y a aussi tout un lexique à assimiler et des méthodes à mettre en place. Mais j'y arrive ! », ajoute-t-elle, en misant sur l'entretien d'embauche prévu le 4 avril.



C'est très prenant, intéressant et difficile, mais je m'accroche !

LORETTE VILLA



Prémanon
Près de 200 enfants
pour la fête du ski
dimanche dernier

▶ Page 83



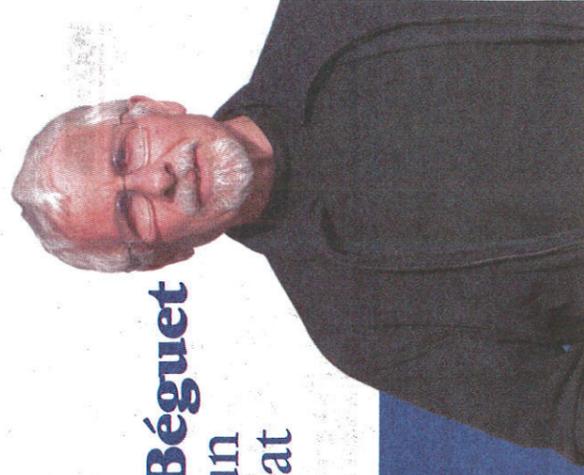
Les Rousses
Travaux, nouvelles
technologies
au Chamois

▶ Page 80

Leschères

Roger Béguet
brique un
5^e mandat

▶ Page 77



Massif



Arif Celik entouré des représentants de l'Afpa. A droite, Ouarda Siad (en haut) et Paris Demir (en bas).

Quinze anciens salariés de MBF se reconvertissent dans l'horlogerie

Deux femmes et treize hommes âgés de 23 à 55 ans ont fait le choix de se tourner vers un secteur d'activité qui recrute.

MONIQUE HENRIET

« Ce n'est pas facile de repartir à zéro, sans savoir si on sera capable ou pas d'arriver au bout », témoigne Paris Demir de Champagne. Agé de 37 ans, il a connu un premier licenciement à Mignovillard alors qu'il travaillait dans le secteur du bois, ayant un CAP de menuisier/ébéniste/charpentier. A la recherche d'un emploi, il s'est alors tourné vers l'industrie et s'est déplacé à Saint-Claude pour prendre un poste de cariste/métal chez Manzoni-Bouchot à Saint-Claude. Mais, après sept ans, il a fait partie des 150 salariés licenciés en 2012.

Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, M. Demir, très minutieux de nature, qui avait déjà quelques connaissances dans l'horlogerie, a décidé de s'inscrire pour la formation au métier d'horloger mise en place par l'AFPA de Besançon pour répondre aux besoins de compétences locales identifiés par Pôle emploi.

Un choix qui a aussi été celui d'Ouarda Siad qui a été opératrice métrologue pendant 6 ans. Elle aime les bijoux et voit là l'opportu-

unité d'avoir « un beau métier entre les mains à la fin ». Même approche pour Arif Célik. Agé de 29 ans, marié et père de deux enfants, il était venu rejoindre de la famille à Saint-Claude il y a neuf ans, avec son bac pro outillage en poche depuis le Puy-de-Dôme pour trouver du travail. Tourneur-fraiseur il a été licencié après neuf ans d'activité. « J'ai reçu ma lettre le jour où j'ai signé chez le notaire pour acheter ma maison ! Cela a été très dur à encaisser. Comme j'ai déjà abordé les mécanismes pendant mes études et que j'aime bien ce qui est petit et micro-technique, je pense que je vais trouver du travail après mon stage ».

1165 heures de formation

Cette formation a été montée en collaboration avec le cabinet Transition RH en charge de l'accompagnement des salariés dans le cadre du CSP (Contrat de sécurisation professionnelle) avec Pôle Emploi et l'ADE-FIM du Jura. Ce contrat permet aux stagiaires de percevoir 81 % de leur salaire la première année, puis 57 % la deuxième. Habituellement organisée à Besançon au Pôle National

Horlogerie, la formation a été transférée pour 11 mois sur le bassin de Saint-Claude dans les locaux de l'entreprise UCH (Usinage de composants horlogers) située à La Verne (à la sortie de Saint-Claude) qui comprend un espace salle de cours-atelier.

15 personnes (deux femmes et treize hommes) âgés de 23 à 55 ans suivent cette formation, animée par René Coguet qui a débuté en juin dernier 2013 et qui se terminera en mai prochain. 1165 heures de formation sont au programme, avec plusieurs modules de fabrication (d'outils, de composants d'horlogerie, d'aiguilles, de pièces de pendules...), mais aussi de réparation et de restauration de montres de poche, de montres d'hommes avec des difficultés qui vont crescendo.

Durant cette formation, chacun doit suivre un stage dans une entreprise. Une étape qui n'a cependant pas été aussi facile à franchir, dans un secteur qui est pourtant à la recherche de personnels qualifiés, tant côté français que côté suisse. La période de stage ne pouvant pas être considérée comme une période d'essai. ■

Pas facile de s'y remettre à 55 ans !

« Après 16 années, cela a été un gros choc d'être licenciée, parce que je pensais vraiment terminer ma carrière dans l'entreprise », explique avec beaucoup d'émotion Lorette Villa qui travaillait au service qualité. « J'ai beaucoup de mal à parler de ce licenciement... ». « Mais, comme j'ai toujours été curieuse du fonctionnement des montres et des horloges, j'ai accepté de passer les tests à l'AFPA de Besançon, en vue de suivre cette formation dans l'horlogerie. J'ai été bien contente d'être retenue, mais je dois avouer que cette formation est vraiment très dure. Vous savez, j'ai quitté l'école à 15 ans sans diplômes. Alors quand il a fallu se remettre dans les maths pour les calculs d'engrenage, la physique et tout ça, cela n'a pas du tout été facile, mais je me suis accrochée parce que c'est vraiment très intéressant », ajoute-t-elle en présentant aussi les quatre classeurs dans lesquels elle a minutieusement rangé les différentes étapes de la formation. « Il y a aussi tout un lexique à assimiler et des méthodes à mettre en place. Mais j'y arrive ! », ajoute-t-elle, en misant sur l'entretien d'embauche prévu le 4 avril.



C'est très prenant, intéressant et difficile, mais je m'accroche !

LORETTE VILLA